



Consignes Inscription Pédagogique en ligne 2020-2021

Préparation au concours et examen nationaux de l'Institut d'Etudes Judiciaires GDP/SOG – Greffes – Avocat - ENM

L'inscription pédagogique se réalise après l'inscription administrative (Web ou Tout Présentiel) par le secrétariat de l'IEJ.

Dans le cadre de toutes les préparations de l'IEJ, il n'y a pas de choix de matières à faire.

Pour les étudiants s'inscrivant à la préparation CRFPA : l'inscription à l'examen national du CRFPA se déroulera plus tard dans l'année, vous en serez informé sur **votre mail étudiant**.

Si vous constatez une erreur, vous devez contacter sans délai le secrétariat de l'IEJ (iej@ut-capitole.fr).

L'inscription pédagogique conditionne votre inscription aux examens, il est indispensable de la vérifier. Pour éviter toute contestation lors des examens, il est impératif d'éditer et de **conserver votre contrat pédagogique**.

Date de la rentrée et Emploi du temps :

Pour connaître la date et l'heure de rentrée ainsi que l'emploi du temps de la formation, merci de consulter votre emploi du temps en ligne, disponible via l'ENT.